



**DEPARTEMENT DE L'AUDE
COMMUNE D'ALBAS**

Séance du vendredi 07 juin 2019

DE_2019_017

Date de la convocation: 04/06/2019

Membres en exercice : 7

Présents : 4

Votants: 4

Pour : 4

Contre :

0

Abstention :

0

Secrétaire de séance:

Guy THRITHARD

L'an deux mille dix-neuf et le sept juin 14 heures 00 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie en séance extraordinaire sous la présidence de Jean Claude MONTLAUR,

Présents : Jean Claude MONTLAUR, Michel MAZERM, Guy THRITHARD, Denis INTSABY

Représentés:

Excusés:

Absents: Michaël REY, Cécile CROS, Fabienne AMIGOU

Objet: Opposition au démantèlement des services publics -

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les projets déjà présentés dans le cadre de la géographie revisitée dans les départements de la Corrèze, la Haute-Vienne et la Creuse par le Ministère de l'Action et des Comptes Publics,

Vu la fermeture programmée des trésoreries de proximité pour les remplacer par des points de contact (permanence dans les mairies, bus itinérants, rendez -vous par vidéo, présence ponctuelle dans les Maisons de Services au Public),

Vu le projet de transfert des missions topographiques à l'IGN,

Vu le souhait exprimé lors du grand débat pour que les services publics soient maintenus compte tenu de leur rôle de cohésion sociale et d'équilibre territorial,

LE CONSEIL

OUÏ l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

S'OPPOSE fermement à cette nouvelle vague de démantèlement des services publics en milieu rural,

S'OPPOSE au projet de création d'agences comptables et de transfert des missions topographiques,

EXIGE le maintien des trésoreries de proximité avec le plein exercice de leurs compétences actuelles en matière de recouvrement de l'impôt, de tenue de comptes des hôpitaux, des EHPAD, des collectivités locales et établissements publics locaux.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Le Maire, **M. Jean Claude MONTLAUR**

RF
Sous-préfecture de NARBONNE
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 07/06/2019
011-211100060-20190607-DE_2019_017-DE

Publié le 07/06/2019

